



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 7 numéro 3

Festival de la pêche blanche à Lac-Édouard

Mars 2013

Les activités offertes par l'Auberge La Sout'Anne, le Domaine Lac Édouard ainsi que celles préparées par les bénévoles d'A.D.E.L.E. pour toute la population du Haut-Saint-Maurice ont connu beaucoup de succès.

Dans ce numéro :

Festival en chiffres

Samedi 2 mars :

Souper smoked-meat, Domaine Lac Édouard : **64 personnes;**

Dimanche 3 mars :

Souper Spécial pêche, Auberge La Sout'Anne : **32 personnes;**

Mercredi 6 mars :

4 à 7 d'A.D.E.L.E. au Tipi :
110 personnes;

Jeudi 7 mars :

Aérobic Défi 5/30 Équilibre, sur la glace : **19 participants;**

4 à 7 d'A.D.E.L.E. au Tipi :
75 personnes;

Vendredi 8 mars :

Souper Journée internationale de la femme, Auberge La Sout'Anne :
32 personnes;

Samedi 9 mars :

Dîner d'A.D.E.L.E. : **300 personnes;**

Souper tourtière et tournoi de pêche au Domaine Lac Édouard :
100 personnes.

Collaborateurs et partenaires

A. Pouliot et Fils; Boivin Marine, La Tuque; Caisse Pop. Desjardins, La Tuque; Centre Hi-Fi, La Tuque; COOP de Solidarité de Lac-Édouard; IGA Supermarché, La Tuque; Municipalité de Lac-Édouard; Radio CFLM La Tuque.

Cette année, A.D.E.L.E.
a réalisé un profit net de **5 210 \$.**

Merci à toutes et tous
pour votre extraordinaire
participation.



Festival de la pêche blanche	1
Festival en chiffres	
Le dîner d'A.D.E.L.E. en photos	2 3
Défi 5/30 Équilibre	4
Chronique incendie Lac-Édouard et neige	5
VHR, Traîneau, Remorque	6
Un champion dans la famille Bertrand	7
Nomination	
Un Fleuron du Canada à Lac-Édouard	8
COOP XPLORNET	
Pacte rural	9
Condoléances	
Matières résiduelles	
Célébration eucharistique	

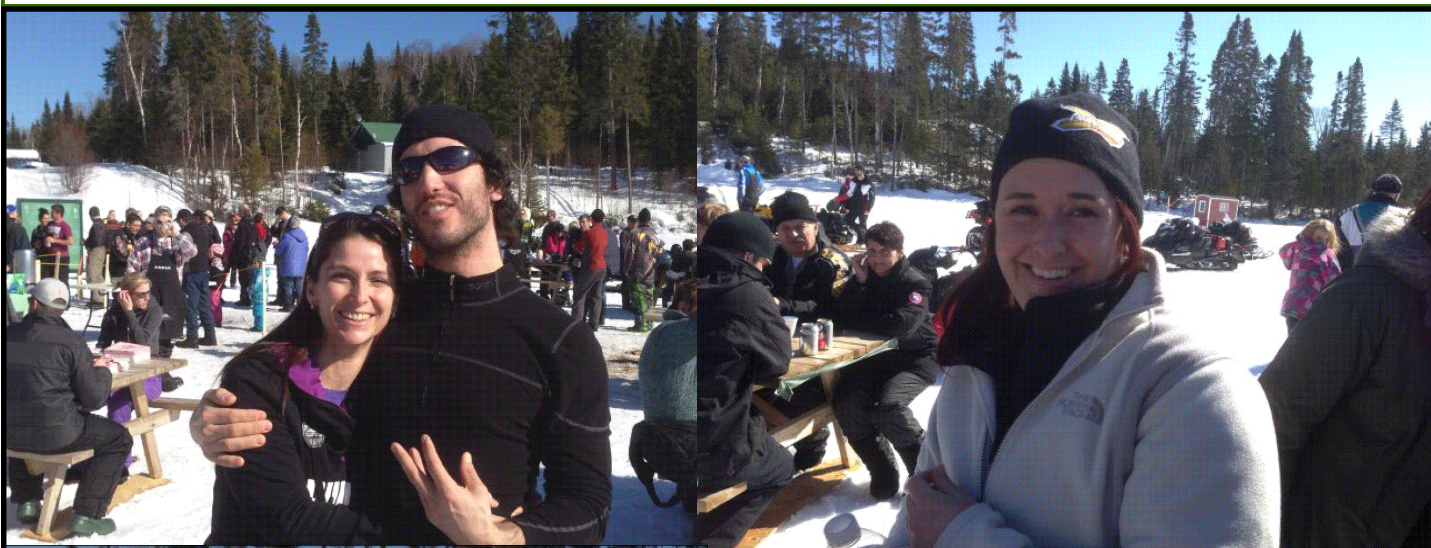


Durant la semaine, pas moins de 1 000 personnes ont circulé sur le lac à la recherche, non pas de l'oiseau rare, mais du plus gros poisson.

Le dîner d'A.D.E.L.E. en photos



Le dîner d'A.D.E.L.E. en photos



Un grand Merci aux administrateurs d'A.D.E.L.E., à nos collaborateurs et partenaires ainsi qu'à tous les bénévoles.



Défi Santé 5/30 Équilibre

Randonnée en raquettes

Le 23 février dernier, 17 personnes ont participé à la randonnée en raquettes au clair de lune organisée dans le cadre du Défi 5/30 Équilibre.

Je tiens à remercier madame Édith Verreault et monsieur Jules Morisset pour la planification et l'organisation de cette activité. Merci pour vos nombreuses petites attentions : chocolat chaud, galettes et feu de camp.

Sonia Cloutier,
chargée de projets



Foi de Johanne
Marchand,
que signifie 5 / 30 ?
5 / 30 ans ou...

Aérobic

Je tiens aussi à remercier spécialement Moly Martel-Côté pour le cours d'aérobic sur la glace qui s'est tenu le jeudi 7 mars au site du grand Tipi.

Une vingtaine de personnes ont participé à cette activité.

Merci Moly, tu es notre Josée Lavigne de Lac-Édouard.

Merci aux participantes et aux participants car sans vous ces activités n'auraient pu avoir lieu !

Sonia Cloutier,
chargée de projets



Chronique incendie : Avez-vous votre détecteur de monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme la gasoline, l'huile, le gaz, le kérosène, le propane, sans oublier le bois. Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont une quinzaine sont mortelles. Le CO est présent dans la plupart des domiciles.

Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. En vertu du règlement de prévention incendie article 15, une habitation doit être munie au minimum d'un détecteur de monoxyde de carbone et installé en respectant les normes du fabricant selon les sources décrites ci-dessous. Un avertisseur de fumée ne protège donc pas contre le CO.

Les sources de CO

- les garages souterrains ou attenants à la maison;
- les fournaies à l'huile, les poêles au bois et le chauffage au gaz;
- les appareils de chauffage d'appoint au gaz, au kérosène et au pétrole;
- les appareils fonctionnant au propane ou au gaz comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sècheuse et un barbecue;
- les outils à moteur à combustion comme les tondeuses, les souffleuses, les scies et les polisseuses.

Les intoxications

Les intoxications surviennent lorsque l'appareil ou le véhicule fonctionne mal ou lorsqu'il est utilisé dans un espace fermé ou mal ventilé. Les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques sont plus sensibles aux effets du CO. Le CO n'en demeure pas moins un danger pour tous.

Les symptômes

faible exposition : mal de tête frontal, nausées et fatigue;

exposition moyenne : mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, baisse de réflexes et du jugement;

exposition très importante : faiblesse, évanouissement, convulsions, coma et décès.

Détecteur de monoxyde de carbone (caractéristiques)

- logo de certification;
- une pile qui assure le fonctionnement de l'appareil en cas de panne électrique;
- un bouton essai;
- un afficheur numérique de concentration;
- un signal d'alarme lumineux et sonore;
- le manuel du fabricant.

Il s'agit d'une urgence lorsque :

- l'avertisseur de monoxyde de carbone sonne, même par intermittence;
- des personnes présentent des signes ou symptômes d'intoxication;
- évacuez les lieux ;
- composez le 9-1-1 ;**
- ne retournez pas à l'intérieur sans l'autorisation des pompiers.**

Pour plus d'informations concernant ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de l'agglomération de La Tuque au 819-523-9797.

Alexandre Bilodeau, t.p.i.
Capitaine à la prévention



Lac-Édouard et Neige

En date du 10 mars 2013, il est tombé 270 cm (106 pouces) de neige.

En date du 10 mars 2012, il était tombé 298 cm (117 pouces) de neige.

Source : Environnement Lac-Édouard, Service Météo, Lucien Giroux, ingénieur retraité, « météorologue en neige », Baie-Bouleau Sud.



VHR, Traîneau, Remorque

Québec 

Durant la semaine de pêche blanche, plusieurs motoneigistes, circulant sur le lac, ont eu droit à un avertissement de la part des policiers concernant les équipements obligatoires sur un traîneau ou une remorque. En effet, pour votre information, nous reproduisons, ci-dessous, l'article de la loi ayant trait à ce sujet.



chapitre V-1.2

LOI SUR LES VÉHICULES HORS ROUTE

CHAPITRE II :

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

3. Tout traîneau ou remorque tiré par un véhicule hors route doit être muni de l'équipement suivant, lequel doit être conforme aux normes réglementaires :

1° un feu de freinage rouge à l'arrière;

2° deux réflecteurs rouges situés à l'arrière le plus près possible des extrémités de sa largeur;

3° deux réflecteurs latéraux droit et gauche, de couleur rouge, situés à égale distance de l'avant et de l'arrière;

4° une barre d'attache rigide qui empêche les renversements et les embardées, pivote de 90° de part et d'autre et permet un mouvement de tangage sans compromettre la stabilité de l'ensemble;

5° tout autre équipement déterminé par règlement.

Traîneau ou remorque

Le paragraphe 1° ne s'applique qu'au traîneau ou à la remorque tiré par un véhicule hors route construit après le 1^{er} janvier 1998.

4. La largeur d'un traîneau ou d'une remorque tiré par un véhicule hors route, équipement compris, ne doit pas excéder 1,5 mètre.

1996, c. 60, a. 4.

Transport de personnes

5. Le transport de personnes dans un traîneau ou une remorque tiré par un véhicule hors route n'est permis que si ce traîneau ou cette remorque est fabriqué selon les normes réglementaires.

Disposition applicable

Le premier alinéa ne s'applique au transport de personnes dans un traîneau ou une remorque tiré par un véhicule tout-terrain muni d'au moins quatre roues ou par une motoneige que dans la mesure où sont en vigueur des normes réglementant la fabrication de tel traîneau ou de telle remorque.

1996, c. 60, a. 5; 2009, c. 18, a. 1.

Disposition non applicable

5.1. Les articles 3 à 5 ne s'appliquent pas à un traîneau traditionnel autochtone tiré par un véhicule hors route.

Vous avez donc le choix :

1. Respecter la loi et munir votre traîneau ou votre remorque des équipements exigés par la loi (y compris votre cabane à pêche);

2. Ne pas le faire et risquer de recevoir une amende variant de 100 \$ à 200 \$;

3. Utiliser un traîneau traditionnel autochtone (traîneau à chiens).

Pour ceux qui décideront de se mettre en loi, nous vous recommandons Pièces d'auto La Tuque, 585, rue St-Louis, La Tuque.

Un champion dans la famille Bertrand

Lors du Championnat canadien de patinage de vitesse longue piste par catégories d'âges, tenu les 9 et 10 février dernier, à Winnipeg, le petit-fils de Claude Bertrand, Vincent Bertrand, âgé de 15 ans, a récolté la médaille d'or individuelle au 300, 500 et 3 000 mètres en plus de celle de la poursuite en équipe. Vincent est le champion canadien junior.

<http://www.speedskating.ca/fr/championnat-par-cat%C3%A9gories-d%C3%A2ges>

Le Championnat canadien par catégories d'âges se veut le point principal de la préparation des athlètes dans le stage de développement « S'entraîner à s'entraîner ». Le Championnat canadien par catégories d'âges représente un événement significatif, de haut niveau et approprié pour le développement des athlètes ainsi qu'une source de motivation et d'opportunité pour la reconnaissance des patineurs les mieux développés au Canada.

Vincent est l'un des plus importants espoirs du Canada en patinage de vitesse longue piste. Grâce à ses performances exceptionnelles, il est un des rares jeunes de son âge à pouvoir participer à toutes les compétitions nationales junior.

Ses temps de parcours actuels le situent autour du 15^e rang au niveau canadien, toutes catégories d'âges, au 500 m, 1 000 m, 1 500 m et 3 000 m.

Le but ultime est naturellement les Jeux Olympiques, mais le chemin est encore très long puisque, pour les patineurs longue piste, cet objectif est atteint vers les 22, 23 ans et plus.

Vincent est aussi parmi les meilleurs en courte piste, mais son gabarit (près de 1,80 m) semble beaucoup plus l'avantager pour la longue piste.

Bravo Vincent! Les citoyens de Lac-Édouard sont fiers de toi.

Meilleures chances pour l'atteinte des prochains podiums!



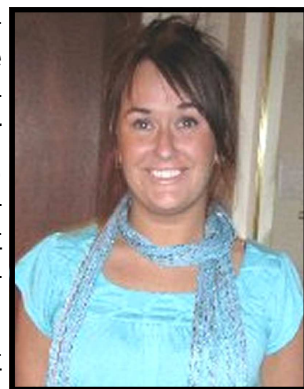
Nomination

Le Conseil municipal de Lac-Édouard a le plaisir d'annoncer la nomination de madame Sonia Cloutier au poste d'inspectrice municipale. En effet, lors de sa séance régulière du 13 février dernier, le Conseil a adopté une résolution confirmant madame Cloutier à ce poste. Celle-ci secondera monsieur André Perron, inspecteur municipal, dont le départ à la retraite est prévu à l'automne 2013. Cette période, en tandem, lui permettra de se familiariser avec les particularités liées à l'inspection municipale. Elle cumulera donc cette nouvelle tâche avec celles dont elle avait déjà la charge soit la responsabilité des projets spéciaux et le secrétariat municipal.

Les compétences, les connaissances et le dévouement de madame Cloutier font d'elle la personne tout désignée pour ces fonctions.

Toutes nos félicitations et les meilleurs succès possibles dans la relève de ces nouveaux défis.

Larry Bernier, maire



Un Fleuron du Canada à Lac-Édouard



En effet, la Seigneurie du Triton vient de se classer parmi les 10 meilleurs hôtels en famille au Canada (le seul au Québec), en remportant un prix Travellers' Choice 2013. Les Prix Travellers' Choice sont basés sur les millions d'avis et d'opinions publiés par les voyageurs sur TripAdvisor. Les propriétaires et le personnel du Triton peuvent être fiers de cette distinction accordée par leurs clients.



Les autres membres de ce « Top Ten » sont :

Safari Beach Condo Resort d'Osoyoos, C.B., Great Wolf Lodge, Chutes du Niagara, ON., Douglas Fir Resort and Chalets, Banff, AB., Sunny Point Resort, Cottages & Inn, Parry Sound, ON., Lakeview Inn and Suites Miramichi, Miramichi, N-B., Super 8 Motel Three Hills, Three Hills, AB., Skyline Inn, Chutes du Niagara, ON., Legends, Whistler, C.B., Comfort Inn Clifton Hill – Niagara Falls Hotel, Chutes du Niagara, ON.



Au nom de tous les citoyens de Lac-Édouard, nous offrons toutes nos félicitations à l'équipe de la Seigneurie du Triton. Vos honneurs rejaillissent sur toute notre communauté.

Larry Bernier, maire

COOP de Solidarité de Lac-Édouard



AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE COOP DE SOLIDARITÉ DE LAC-ÉDOUARD

Madame, Monsieur,

La présente est pour vous convoquer à l'assemblée générale annuelle de la **Coop de Solidarité de Lac-Édouard**.

Cette rencontre aura lieu le **28 mars 2013 à compter de 19 h** et se tiendra au Centre communautaire de Lac-Édouard.

Recevez, madame, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Louise Pilote
Secrétaire-trésorière,
Coop de Solidarité de Lac-Édouard.

La campagne de souscription de notre Coopérative de Solidarité progresse très bien.

Nous en sommes à 229 membres et à 42 000 \$.

Nous vous invitons à souscrire une part
en communiquant avec madame Sonia Cloutier,
au 819-653-2238.



Il arrive parfois que le service Internet satellitaire, via la compagnie Xplornet, soit interrompu. Lorsqu'une telle situation se produit, voici ce qu'il faut faire :

1. Vérifiez si le service Internet est temporairement interrompu dû à des conditions atmosphériques défavorables ou dû à une défectuosité de l'équipement satellitaire en téléphonant au 1-866-841-6001.
2. Si le service n'est pas interrompu, débranchez votre modem (boîte noire avec clignotants bleus), non pas derrière l'appareil, mais plutôt de la prise de courant au mur. Laissez-le débranché durant 30 secondes, puis rebranchez-le. Attendez une minute, le temps que votre modem se reconfigure.
3. Si le problème n'est pas réglé, appelez le technicien au 819-523-2733.

Pacte rural

Le programme gouvernemental Pacte rural 2007-2014, a été une ressource monétaire importante pour le développement de notre région. Il a permis la réalisation de plusieurs projets. Ces derniers améliorent la qualité de vie de notre collectivité et surtout renforcent notre pouvoir d'attraction auprès de nouvelles familles qui aimeraient s'installer en région.

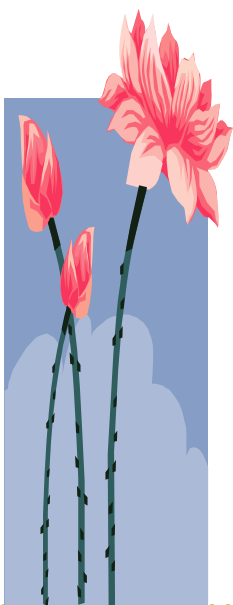
Le dernier projet réalisé (Le Magasin Général aussi nommé Centre de valorisation écotouristique) est sans doute le plus grand en frais d'investissement pour le Pacte rural soit 100 000 \$ sur un projet d'environ 750 000 \$.

Le programme Pacte rural 2007-2014 se termine au printemps 2014. À compter du mois de mai l'enveloppe disponible sera d'environ \$16 000.

Pour toutes les personnes qui seraient intéressées à élaborer un projet par le biais d'une association sans but lucratif pour l'amélioration de notre collectivité, nous avons une enveloppe (blanche) de 16 000 \$ de disponible.

Jules Morisset,
Président du Pacte rural de Lac-Édouard

Condoléances



Madame Jenny Ouellet, 22 ans, est décédée le premier mars 2013.

Elle était la fille de madame Manon Giroux, la belle-fille de monsieur Stéphane Arsenault ainsi que la petite-fille de monsieur Lucien Giroux et de madame Noëlline Fortin de Baie-Bouleau Sud, Lac-Édouard.

Toute la communauté de Lac-Édouard désire offrir ses plus sincères condoléances à tous les membres de cette famille éprouvée.

Matières résiduelles

Depuis plusieurs années, la Municipalité de Lac-Édouard a demandé à ses citoyens de mettre leurs matières recyclables dans des sacs bleus. Quant aux ordures, elles doivent aller dans des sacs verts, ces derniers devant être déposés dans une poubelle, en métal ou en plastique, munie d'un couvercle ou dans un bac en bois fermé.



Beaucoup de contribuables ont compris que ces mesures visaient une meilleure gestion des matières résiduelles, un travail plus facile pour les éboueurs ainsi qu'un environnement plus propre. En effet, lorsque les sacs verts ne sont pas protégés par une poubelle fermée, les oiseaux et les mammifères ouvrent ces sacs et répandent les ordures dans l'environnement.

Malheureusement, il y a encore beaucoup de récalcitrants. D'ici deux mois, si la situation perdure, le Conseil municipal adoptera un règlement pour encadrer la disposition des matières résiduelles. Ledit règlement comportera des amendes pour les fautifs.

Il en sera de même pour ceux qui déposent leurs sacs à ordures dans un congélateur usagé. Pour des raisons évidentes d'esthétique, nous demandons que ces derniers soient recouverts de bois (côtés et couvercle).

Avec la collaboration de tous, nous ferons de notre environnement un milieu où il est agréable de vivre.

Le Conseil municipal de Lac-Édouard.

Célébration eucharistique

La prochaine célébration eucharistique aura lieu **le dimanche 24 mars 2012 à 16 h.**

Pour célébrer Pâques, il y aura une **veillée pascale le samedi 30 mars à compter de 20 h.**

Bienvenue à toutes et à tous!



Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au vendredi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Retrouvez-nous sur le Web
www.lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION

Pour des informations ayant trait aux permis de construction,
communiquez avec Mme Sonia Cloutier
ou M. André Perron
inspecteurs municipaux.
Courriel : insp.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier
Téléphone : 819-653-2238
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :
le mercredi 10 avril à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

C'est à ton tour de...

À l'entrée du bureau municipal, nous avons placé un calendrier mensuel des anniversaires. Pour l'année 2013, à chaque mois, nous inscrirons le nom de ces personnes sous la rubrique « C'est à ton tour de... ». Venez inscrire le nom de vos amis. Cela fait toujours plaisir de se faire souhaiter : Bonne Fête!



Mars

14 : Larry Bernier
25 : Nicolas Cloutier
31 : André Perron

Avril

4 : Rollande Lecours
Léo Mailhot
8 : David Chevarie
10 : Line Nadeau

Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal avant le premier mercredi du mois. La mise en page et la rédaction des articles publiés dans le Tour du Lac nécessitent plusieurs jours de travail. Vous comprendrez qu'il nous est impossible de recevoir des articles à la dernière minute. Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours
Téléphone : 819-653-2155.
Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca

Bonjour à tous,

Dans le journal Le Tour du Lac, février 2013 à la page 5, j'ai fait une erreur en écrivant qu'avec les aimants, le nord et le sud se repoussent. C'est le contraire : **le nord et le sud s'attirent.**

Kennéric Bellemare, 3^e année

